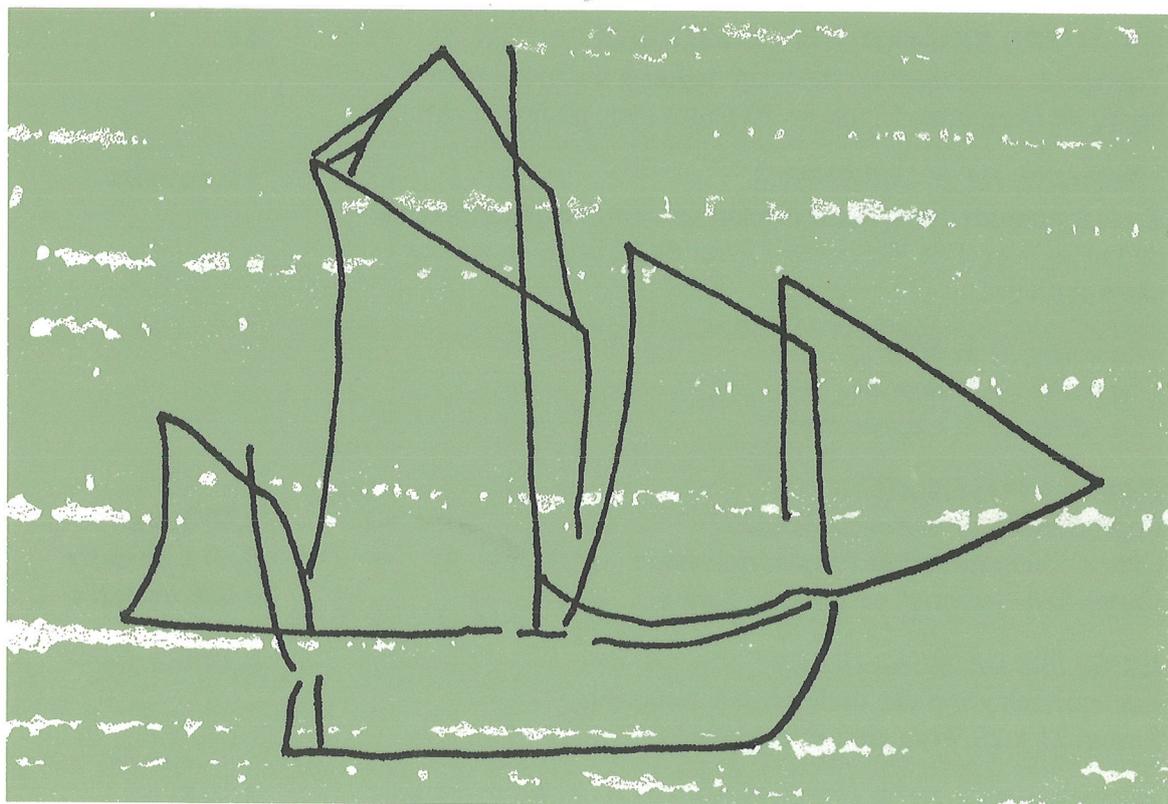


BERNIÈRES

OPTIQUE NOUVELLE



LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

- ***BERTHELEMY*** **15 €**
Recueil de 24 pages en quadrichromie sur la vie et l'œuvre du Peintre Pierre Emile Berthélémy. Tirage limité
- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE , tome 1*** **11 €**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires. ***EPUISE***
- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »*** **9 €**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires
- ***UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE*** **4 €**
Topoguide proposant un itinéraire balisé à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte.
- ***CHEMINS DE RANDONNEE*** **4 € unitaire**
Trois topoguides proposant chacun un circuit d'une vingtaine de km au départ de Bernières. Livret de 12 pages avec une carte couleur :
 - *La vallée de la Mûe*
 - *La vallée de la Seulles*
 - *La vallée de la Capricieuse.*
- ***CARTES POSTALES :***
Reproduction de cartes anciennes **0,60 € unitaire**
Cartes contemporaines en quadrichromie **0,30 € unitaire**
Cartes "Berthélémy" en quadrichromie **0,80€ unitaire**
- ***L'EGLISE DE BERNIERES*** **3,10 €**
Agrandissement d'une carte postale ancienne format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.
- ***ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIERES*** **3,10 €**
Plaquette sur l'église de Bernières en quadrichromie réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie.
- ***"PIN'S" DE L'ASSOCIATION*** **3,10 €**
Reproduction d'un graffiti de bateau.

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

- 2 - Pour un observatoire des oiseaux migratoires ...
- 4 - Vents contraires sur les éoliennes
- 8 - La charpente de l'église, suite
- 8 - Moulins à Bernières
- 14 - La Prise de Canton ... par P.E. Berthélémy
- 16 - Not' Gard' Champêtre
- 17 - Ecrits en Huronie
- 18 - Nom d'une rue !
- 20 - Le site Internet de BON
- 22 - BON en 2002
- 23 - Les bons comptes de BON en 2002

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

Composition du Bureau:

- Président:
Jean-Paul MAYER
- Vices-présidents:
Jean CUISENIER
Annick FLOHIC
- Secrétaire:
Dominique NERON-TAVERNIER
- Secrétaire adjoint :
Anne de GERY
- Trésorier:
Stéphane MANDELKERN

●Rédacteur en chef et maquette:

J.P. Mayer

●Rédacteurs :

J. Cuisenier - L. Cuisenier - A. Flohic
A. de Géry - P. Girard - S. Mandelkern
D. Néron - J.P. Mayer -

Imprimeur : Anquetil à Flers

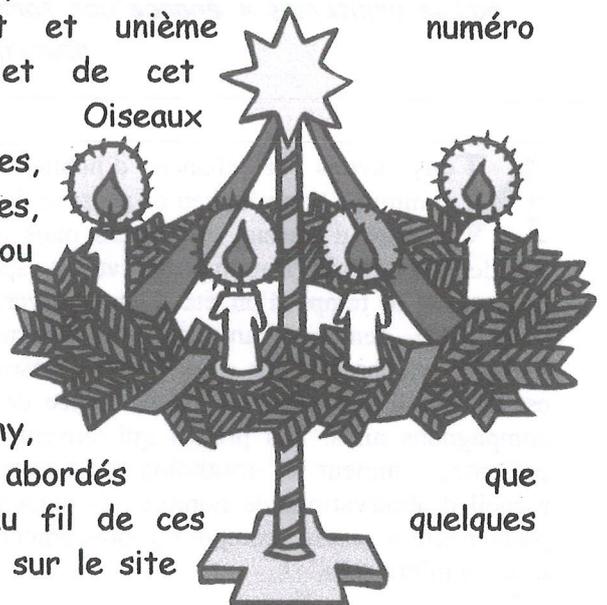
2002 s'achève. Vive 2003 !

Avant toute chose, meilleurs vœux à toutes et tous, de santé, de joie et de prospérité.

Onzième année d'existence pour B.O.N., votre association plus que jamais attachée à la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine, à la défense de notre environnement, à la diffusion d'une meilleure connaissance historique de Bernières.

Et ce vingt et unième numéro est bien le reflet de cet attachement.

Oiseaux migrateurs, éoliennes, histoire de nos rues, moulins à vents ou charpente de l'église, ou encore *La prise de Canton* par P.E. Berthélémy, autant de sujets abordés que vous découvrirez au fil de ces pages ... ou bientôt sur le site Internet de B.O.N. !



A ne pas manquer cette année en septembre prochain les *Journées du Patrimoine* placées sous l'égide de Prosper Mérimée. A découvrir le secret de la charpente de l'église. A découvrir aussi les aspects méconnus de Bernières lors du Rallye pédestre organisé par B.O.N.

Encore une année riche en événements !

Jean-Paul MAYER

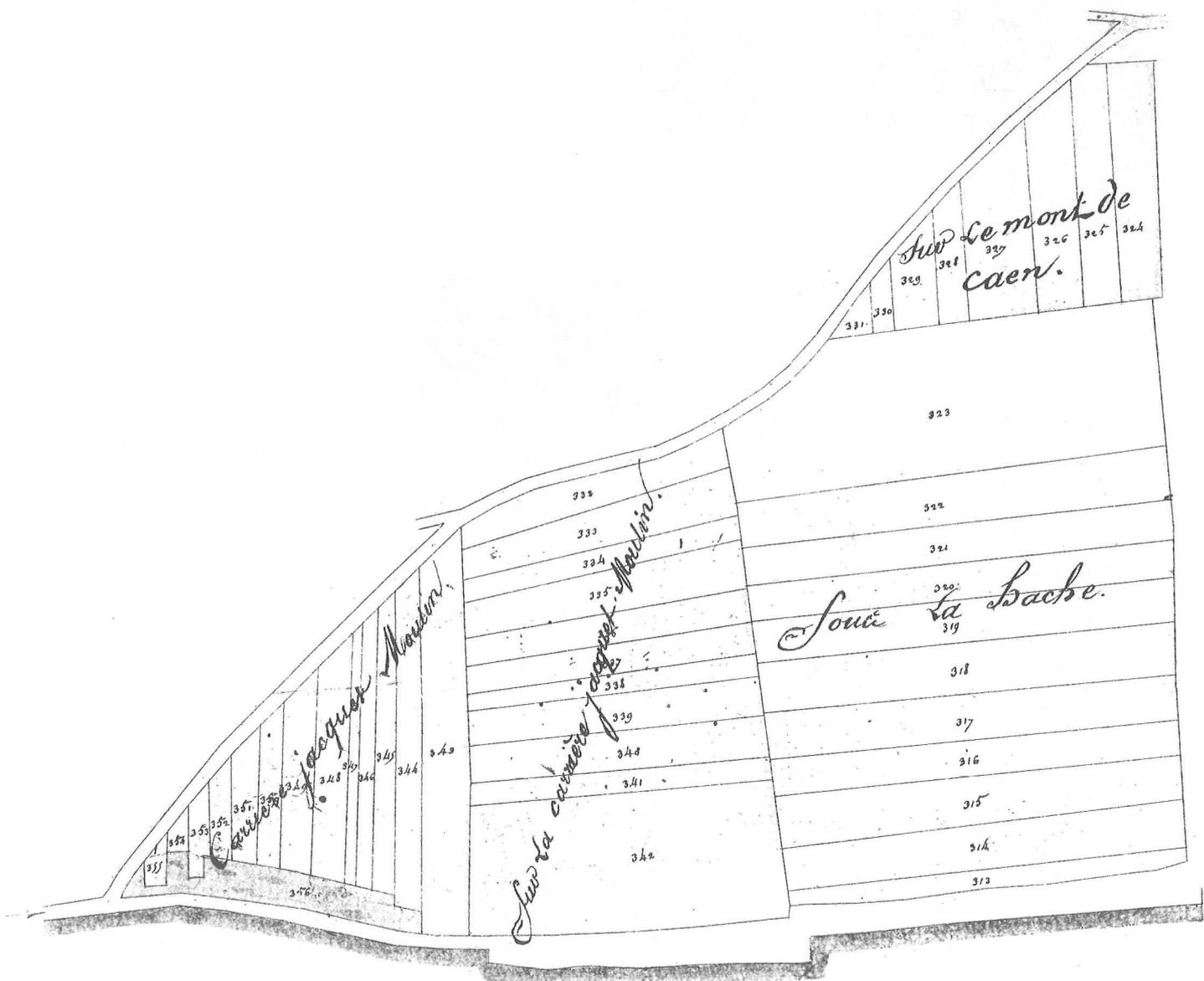


Illustration 1 : Détail du cadastre de 1808, département du Calvados

Pour un observatoire des oiseaux migrateurs à Bernières

Le passage d'oiseaux migrateurs en vol a, de tout temps, intéressé les hommes tant il se dégage de la vision fugace de ces grands voyageurs des sentiments variés : admiration, curiosité, intérêt. De même, lorsque nous entendons au printemps le chant du coucou, lorsque nous apercevons la première hirondelle sillonner le ciel, nous savons que ces espèces migratrices annoncent la fin de l'hiver, même si le dicton « L'hirondelle ne fait pas le printemps » énonce une forme de prudence sur le temps prévisible après son apparition dans notre ciel.

Nous avons la chance d'habiter une commune littorale, lieu de passage de bon nombre d'oiseaux migrateurs mais aussi lieu de vie et de nidification pour d'autres espèces migratrices le temps d'un été. Les observer, les reconnaître demande un peu d'entraînement. Partager ses observations avec d'autres personnes est la base d'une meilleure connaissance de nos compagnons ailés. Les propos qui suivent vont présenter comment les ornithologues, à partir du recueil d'observations de nombreuses personnes, parviennent à rendre compte du mouvement des oiseaux migrateurs.

Des oiseaux migrateurs en Normandie, oui, mais lesquels ?

Bien sûr, la première difficulté d'une observation est d'identifier l'oiseau. Un manuel dans la poche, une paire de jumelles et un peu d'entraînement, la compagnie d'un connaisseur pour vous aider et vous voici capable de donner un nom à l'oiseau que vous avez aperçu. Sa taille, sa manière de se déplacer à terre ou en vol, ses couleurs, la forme de son bec, son chant sont quelques uns des repères qui vous permettront de le reconnaître.

Cette identification est la première étape, incontournable pour qui s'intéresse à la migration.

Dater ses observations, un moyen simple pour avancer dans la connaissance de la migration

En apparence, noter la date de l'observation d'un oiseau migrateur paraît peu important. Pourtant, c'est bien à partir de cette indication que les ornithologues peuvent mieux rendre compte des mouvements des migrateurs, des évolutions possibles dans le temps. Voici, à

titre d'exemple, des extraits tirés d'une revue publiée par le Groupe Ornithologique Normand (GON)¹, association réunissant professionnels et amateurs passionnés d'oiseaux. Le coucou vient en France au printemps pour y nicher. Il a passé l'hiver en Afrique. Il y retournera, de nuit, à la fin de l'été. Ainsi, pour la période de mars à août 1999, il est écrit ceci dans cette revue : « *Coucou gris : 149 données. 1^{er} le 29.03 à Prépotin/61 et dernier chant le 6.07 à Léry-Poses/27. Une victime de la circulation routière le 19.08 à Douvres la Délivrande/14* » Et plus loin, dans la chronique du suivi des migrateurs durant la saison de septembre 1998 à février 1999 : « *Coucou gris Un entendu le 8 09 à Dragey-Ronthon/50.* » Il faut entendre ici une donnée comme une observation visuelle ou auditive recueillie par des observateurs qui la transmettent ensuite au GON. L'accumulation de ces informations enregistrées dans une base de données permet ensuite, sur de longues périodes, de produire ces types de graphiques que nous reproduisons en fin d'article.

Commence alors le travail de lecture de ces graphiques et celui de leur interprétation. Mais sans toutes ces observations, que pourrait-on dire des dates d'arrivée du coucou, année après année ?

Mais, au fait, ce coucou, à quoi ressemble-t-il ?

Voici son portrait que vous découvrirez ci-contre.

¹ *Coordonnées du GON : Groupe Ornithologique Normand*
Université, 14032 Caen Cedex
Tél : 02 31 43 52 56



Compter les oiseaux, une démarche nécessaire si l'on veut avancer dans la connaissance de la migration

Cette activité peut paraître fastidieuse. Pourtant, elle est réalisée par les ornithologues car elle représente un des moyens pour affiner la compréhension et l'importance des mouvements des oiseaux. Le document qui suit relate la « découverte » d'un couloir de migration par un observateur. Ce texte est tiré d'une des revues du GON, publiée en mars-avril 2002. L'observateur a repéré dans une vallée étroite dans l'Orne de nombreux vols d'oiseaux migrateurs, le 24 octobre 2001, avec, « en 30 minutes, 542 passereaux et pigeons (...) dénombrés dont 360 alouettes des champs. » Il décide alors de venir régulièrement au même endroit et totalise le temps passé à compter les oiseaux, 11 heures en l'espace de 3 semaines : « Le résultat donne 7278 oiseaux identifiés appartenant à 29 espèces. Le fait marquant reste cet incroyable passage de grives musiciennes à la mi-octobre (889 le 14 en 1 h 15). Il conclut son article par une idée qui résume l'importance de la présence d'un observateur : « Nul doute qu'il y a en Normandie d'autres endroits comme celui-là qui attendent probablement un observateur. »

L'alouette et la grive musicienne (parce qu'elle chante bien, presque aussi bien qu'un merle) sont des oiseaux qui vivent toute l'année en France. Alors celles qui ont été observées venaient du Nord de l'Europe pour hiverner chez nous. On est surpris de la précision des chiffres donnés par cet observateur. Comment fait-il pour parvenir à compter des oiseaux en vol avec autant d'exactitude ? Les techniques existent et sans doute nécessitent un bon coup d'œil et beaucoup d'entraînement.

Il est clair que plus les observateurs sont nombreux, plus ils recueillent des données, plus les migrations d'oiseaux seront connues, plus il

sera possible de prendre des décisions quant à la préservation de certaines zones réputées accueillantes pour les oiseaux. Chacun connaît la baie de Sallenelles, réserve ornithologique où des milliers d'oiseaux viennent s'y reposer, s'y nourrir.

Le Groupement ornithologique Normand est un des exemples où un travail collectif (il y a plus de 160 observateurs) aboutit à des résultats de qualité.

Se pose alors la question : y a-t-il des observateurs d'oiseaux migrateurs à Bernières ? (mis à part les chasseurs, grands connaisseurs dans ce domaine). Si oui, ils pourraient nous faire part de leurs observations, s'ils le souhaitent. Si non, chacun sait désormais qu'il peut faire partie d'une équipe rassemblée dans une structure associative telle que le GON qui bien sûr sera heureux de vous accueillir. ■

Laurent CUISENIER

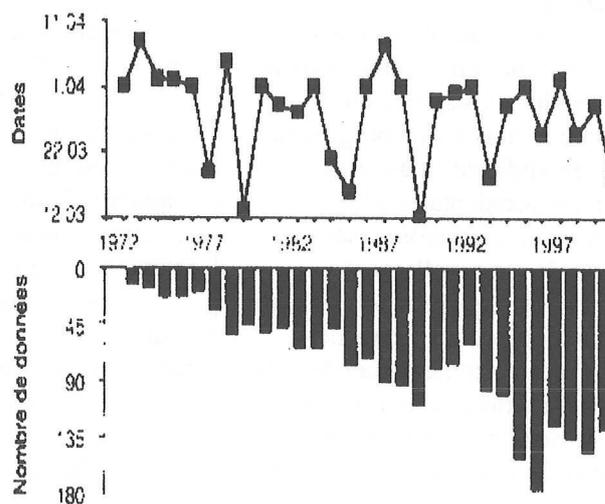


FIGURE 36 - DATE-RECORD ET NOMBRE ANNUELS DE DONNEES DU COUCOU GRIS EN NORMANDIE

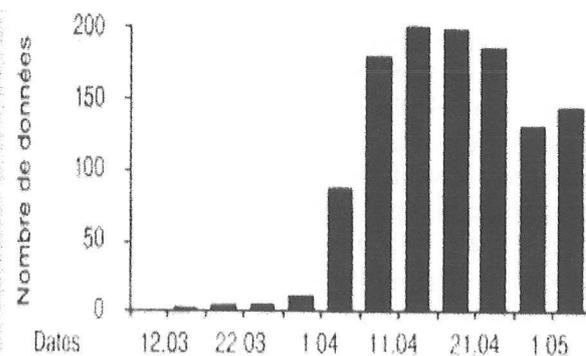


FIGURE 35 - ARRIVÉE DU COUCOU GRIS

VENTS CONTRAIRES SUR LES EOLIENNES

De nombreux projets d'implantations de parcs éoliens en Basse-Normandie sont actuellement à l'étude. La zone côtière bénéficie d'un potentiel éolien important, en particulier sur les communes de Crépon, Creully, Tierceville et Sainte-Croix, toutes proches de Bernières, qui elle-même possède une station météo.

Compte tenu de l'impact visuel, toujours important, les défenseurs des pays manifestent leurs inquiétudes. P

Par ce rapide survol, nous souhaitons contribuer à une meilleure approche de ce problème.

Êtes-vous pour ou contre les énergies renouvelables, dont le vent ?

Ainsi posée, la question n'a guère de sens. Actuellement, nous « dansons à bord du Titanic » mais les icebergs sont là. J'entends par là que nos sociétés occidentales sont hautement énergivores, sans espoir de renouvellement.

Quelques rappels chiffrés. A dire d'expert, il y en a de sérieux, au rythme actuel de notre consommation, nous verrons la fin de nos réserves pétrolières au milieu du siècle. Même s'ils se trompent, nous n'atteindrons pas le XXIIème siècle, c'est à dire demain. Nous consommons 14 fois plus d'énergie que la Chine qui est 22 fois plus peuplée que la France.

Dans le cadre de la direction européenne de 2001, notre pays a pour objectif de porter à 21 % en 2010 la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité. Actuellement le vent, qui est une des principales composantes, ne représente que 0.7 % soit quelques 150 mégawatts (M.W) installés contre 10 000 en Allemagne.

Il nous reste donc beaucoup de chemin à parcourir puisque plus de 80 % de notre consommation est produite par 19

centrales nucléaires (record mondial).

Essayons de mettre un peu d'ordre, tant les arguments sont divergents et contradictoires.

Au regard des chiffres cités plus haut, l'énergie éolienne ne sera qu'une production d'appoint. Il faudrait 1 600 éoliennes (ou machines) pour remplacer une seule centrale.

A titre indicatif, une ville comme Bayeux de 15 000 habitants, pourrait être alimentée, hors chauffage, par 3 machines de 4 M.W.

Quelles sont les objections à l'implantation d'éoliennes ?

L'impact visuel

Il est certain qu'il est très important qu'une machine actuelle de forte puissance dépasse 100 m de haut, palmes comprises soit 1.5 fois le clocher de Bernières 67 m.

Il faut implanter des fermes (groupe de machines) qui s'intègrent mieux dans le site que des machines isolées.

L'esthétique d'une machine est bien supérieur aux forêts de lignes à haute tension à l'approche des grandes villes... ou du C.H.U. de Caen, visible à 20 km.

Les préoccupations du ministère de la Culture

De par ses engagements internationaux (protocole de Kyoto, directive européenne du 27 septembre 2001), la France s'est engagée à réduire l'émission de ses gaz à effet de serre. Une partie de sa production d'électricité doit par conséquent provenir de sources d'énergies renouvelables parmi lesquelles l'énergie éolienne tient une place incontournable. Une circulaire interministérielle devrait préciser l'ensemble des procédures applicables aux cas soumis aux préfets pour l'instruction des dossiers de constructions de parcs éoliens. En attendant sa rédaction, le 21 mai 2002, la directrice de l'Architecture et du Patrimoine a adressé aux préfets de départements et aux services départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, une note sur l'implantation des éoliennes, avec des conseils méthodologiques. Ceux-ci précisent qu'il convient de :

- Demander l'élaboration d'un schéma régional susceptible d'être décliné à l'échelon départemental.
- Rechercher l'établissement d'un pôle de compétence éolien au niveau départemental.
- Demander une réunion systématique de la commission des Sites, Perspectives et Paysages
- Demander une étude d'impact environnemental, patrimonial et paysager approfondie
- Exiger une véritable démarche d'insertion paysagère

Une recherche sur le design, la couleur et la forme des machines peut améliorer l'impact visuel.

La recherche des emplacements de fermes doit être très vigilante. Ne pas oublier cependant que la perception des éoliennes comme source d'énergie propre et renouvelable dépasse l'impact visuel et que le paysage n'est pas une donnée objective.

Le bruit

Cet argument, souvent avancé, est désormais un faux problème. Le matériel a évolué et la taille des machines a pour conséquence une réduction de la vitesse (25 tours/minute), donc du bruit.

En tout état de cause, il est sans rapport avec la circulation routière.

Le coût

L'éolienne ne saurait se développer en France sur la seule base du prix d'achat. On estime que le prix de cette énergie sera inférieur au nucléaire en 2015, le coût du combustible étant nul.

La remise en état du site

La durée de vie d'une machine est d'une vingtaine d'années.

Cette réserve touche, pour l'essentiel, la démolition des infrastructures. Les opérateurs ont l'obligation de l'intégrer dans leur montage financier. Mais la reconstitution du site à l'identique ne semble pas primordiale : on a toujours vécu sur des fondations anciennes. Là non plus cet argument est sans rapport avec le démantèlement d'une centrale nucléaire.

Nombre de ces objections tomberont d'elles-mêmes avec l'apparition, très prometteur, de l'offshore. L'avenir des éoliennes se joue en mer.

Qu'attendre de B.O.N. ?

Il est indispensable d'avoir une vision d'ensemble des implantations souhaitables dans le cadre d'un schéma directeur régional. Les nombreuses associations, favorables ou défavorables, les groupes sociaux, ont leur rôle à jouer. Elles doivent se concerter avec les administrations responsables.

Il existe des précédents exemplaires.

- Le département de l'Aude où plus de 100 projets de fermes

sont à l'étude. Grâce à l'Architecte des Bâtiments de France, une doctrine d'implantation a été élaborée et sert de base de travail aux divers opérateurs.

- La Communauté de Communes de Saint-Agrève en Ardèche, a élaboré un cahier des charges, en liaison avec les administrations et un juriste, fixant le nombre et la puissance des machines ainsi que les sites disponibles.

Pourquoi pas dans le Calvados ?

Les discussions sur l'éolien tournent trop souvent aux querelles idéologiques. Mais il ne faudrait pas lui opposer plus de contraintes qu'aux couloirs des lignes à haute tension venant des centrales nucléaires ... ou qu'aux porcheries.

Même si Bernières n'est pas directement concerné, l'énergie est le problème de tous. En n'oubliant surtout pas de l'économiser en faisant la chasse aux nombreux gaspillages de nos sociétés dites avancées.

Pierre GIRARD

La distribution des bulletin de B.O.N.

Depuis sa création, B.O.N. édite deux fois par an un bulletin d'information, qui est envoyé sous pli affranchi à chaque adhérent, à son adresse personnelle. Là, pas de problème.

De plus, l'association fait distribuer par La Poste à tous les foyers bernierais un exemplaire de ces bulletins. Mais après chaque distribution, de très nombreux Bernierais se plaignent auprès de notre association de ne pas recevoir leur exemplaire.

Nous avons formulé à plusieurs reprises des réclamations auprès du bureau de distribution de la Poste. Sans succès. Nous constatons à chaque fois les mêmes carences, cette distribution étant pourtant un service payant, facturé à B.O.N.

Devant ce manque d'efficacité répétitif, nous utilisons ce « service » de La Poste pour la dernière fois pour la distribution de ce numéro 22.

Merci de nous indiquer si vous ne l'avez par reçu. Vous pourrez alors vous en procurer un exemplaire auprès de B.O.N.

Nous étudions pour le prochain numéro un autre canal de distribution dont nous vous informerons en temps utiles.

La charpente de l'église ...suite

Mieux connaître l'histoire de la construction de l'église de Notre Dame de Bernières, mieux connaître sa complexe évolution architecturale, voilà qui intéressent toutes celles et ceux qui ont suivi les visites guidées conduites par B.O.N.. Mais qui intéresse plus généralement tous les historiens de l'architecture, notre église étant l'un des édifices religieux les plus importants de Basse-Normandie, inscrit sur la première liste de classement des Monuments historiques de 1840 .

Dans l'avant dernier bulletin de B.O.N. (n°20), nous présentions la méthodologie de l'étude scientifique entreprise de cette charpente. Nous vous faisons part du commencement du relevé entrepris en décembre 2001.

Le relevé de la charpente de la nef s'est poursuivi durant l'hiver 2002. ainsi que celui des marques d'assemblage (cf encadré page suivante). En outre, une modélisation en 3D a été réalisée par le C.R.M.H. (Centre de Recherches sur les Monuments Historiques).

Au retour d'un stage de plus de six mois à l'école d'architecture d'Helsinki dans le cadre du programme d'échange Erasmus, Anne-Sophie Colin a repris ce chantier en novembre dernier. Et c'est à la charpente du chœur cette fois-ci qu'elle s'est attaquée, aidée bien sûr par les bénévoles de B.O.N.

Son relevé minutieux a été dressé, les plans ont été dessinés. Reste aujourd'hui à établir le relevé des marques d'assemblage, ce qui devrait être réalisé dans les semaines à venir.

Ainsi l'ensemble de la charpente aura été relevé, ce qui n'avait jamais été réalisé auparavant. Il sera alors possible de procéder à une datation plus précise de celle-ci, par l'étude de son assemblage et par une éventuelle dendrochronologie. Ce qui sera fait les spécialistes du C.R.M.H.

A noter que lors de la dernière expédition dans la charpente du chœur, alors qu'en fin d'après midi, nous rangions tout notre matériel, échelle, fils et baladeuses, le faisceau d'une lampe frontale est venu balayer le mur pignon est du chœur. Et là, quel ne fut pas notre étonnement en découvrant ...

Mais pour le savoir, il vous faudra attendre encore un peu car ceci fera l'objet d'une communication dans le prochain bulletin de B.O.N.

Jean-Paul MAYER



Anne-Sophie Colin donnant ses instructions à son petit personnel ...

Cliché J.M.



← Vue en enfilade de la charpente du chœur, prise du mu pignon est, où nous venons de découvrir ... mais chut ! c'est encore un secret ! On distingue au premier plan le poteau vertical ou poinçon, reposant sur une poutre horizontale, l'entrait. Plus haut à l'horizontal, le faux-entrait, ainsi que, partant à l'oblique, les deux contrefiches soutenant les chevrons-arbalétriers. On distingue l'assemblage par chevilles.

Ci-contre, un exemple de marque d'assemblage.

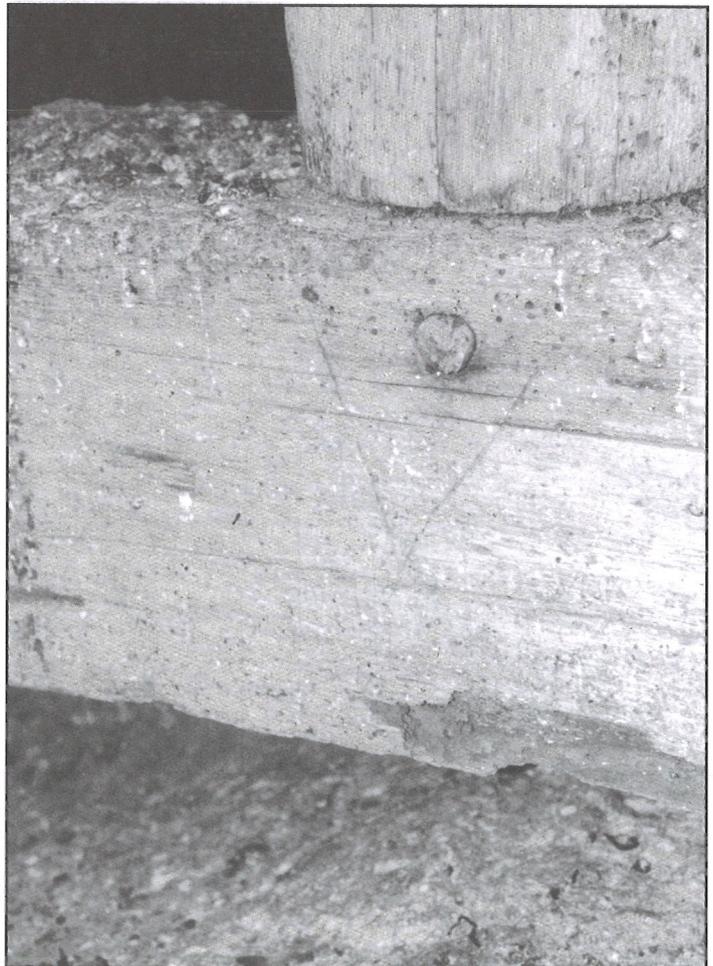


L'assemblage provisoire des bois permet de compléter les tailles difficiles et de rectifier les assemblages, pièce par pièce, pour chacune des fermes ou chacun des liens longitudinaux. A ce moment intervient le marquage des assemblages en fonction des numéros attribués aux fermes. Ainsi la place de chaque bois est-elle connue, de même que l'ordre de montage, au moment de l'assemblage définitif des pièces dans la toiture.

Chaque assemblage est en principe signalé par deux marques identiques, une sur chacun des deux bois à assembler.

Ces marques pouvaient être tracées à la craie ou au crayon, ou encore gravées à la rainette, à la gouge, à l'aide d'un ciseau à bois, ou encore plus simplement, d'un clou.

Lorsqu'aujourd'hui, on retrouve deux marques semblables sur des bois assemblés, on peut en conclure que ces deux bois ont été assemblés à la même date. Le relevé de ces marques permet ainsi de juger de la cohérence de la charpente, de mettre en évidence les remplois et les restaurations.



MOULINS À BERNIÈRES

Deuxième partie : Le moulin à vent ***

Un moulin à vent à Bernières ? Le souvenir s'en est effacé depuis longtemps. Et depuis longtemps, les moulins à vent ont disparu du paysage de la Normandie, alors qu'en Picardie et en Flandre, on en compte encore par dizaines et que plusieurs assurent toujours un certain service. Pourtant, il est certain que Bernières avait un moulin à vent d'importance, de nombreux documents le prouvent. Mais où était-il situé ? Il faut essayer d'en retrouver la trace. Mais comment ? Il y avait toutes sortes de moulins à vent : de quel genre était le moulin de Bernières ? Et comment peut-on se le représenter ?

A la recherche des traces du moulin

Le cadastre de 1808 (ill. 1) ne signale pas de ruines de moulin. Mais à l'examen des plans, j'ai relevé qu'à la section E, dite *Des Ecrivains*, le chemin dit *Sur le Mont de Caen* conduit aux lieudits *Sur la Hache*, *Sur la carrière Jacques Moulin* et *Carrière Jacques Moulin*. Comme il arrive souvent, certains noms de lieux proviennent de noms de personnes, et plusieurs familles habitant Bernières depuis des générations portent le nom de Moulin. Il se peut donc que le lieudit ait été désigné par le nom des ancêtres lointains de ces familles. Mais il se peut aussi que ce lieu ait été nommé *Carrière Jacques Moulin* parce que de ce site ont autrefois été extraites les pierres qui ont servi à la construction d'un moulin. Du simple examen du cadastre, on ne peut décider en quel sens a joué l'imposition des noms : de la personne au lieu, ou du lieu à la personne. Comment en savoir plus ?

La carte des rochers du Calvados, attribuée à Hue, non datée mais probablement établie vers 1920 (ill. 2), situe explicitement le moulin de Bernières au voisinage de cette "carrière". Mais on ne connaît pas la source des informations dont cet auteur a disposé : serait-ce la tradition orale ? Ou bien la consultation d'archives non mentionnées ? On ne peut donc se fonder sur cette simple mention. Il faut tenter de remonter plus haut dans le temps.

Or la carte de Cassini (ill. 3), elle, porte visiblement le symbole graphique d'un moulin à vent en ruines, qu'elle situe à mi-chemin entre l'église de Bernières et l'ancien hameau de

Tombettes ou "Ruines de St Ursin". Il semble que les cartographes des Cassini ont confondu le lieudit *Tombettes* et ses ruines de l'époque romaine et médiévale, bien connu aujourd'hui au nord de la route de Douvres à Revières, avec le lieudit *St-Ursin* ou *Courtisigny*, village disparu dont la route de Courseulles à Bénvy traverse les ruines. Or ces cartographes du XVIII^e siècle situent le moulin de Bernières au voisinage du lieudit *Carrière de Jacques Moulin*. Voilà qui renforce les présomptions pour que la carrière en question doive son nom aux pierres extraites du site pour la construction du moulin. Mais alors, pourquoi la carte signale-t-elle ce moulin en ruine de l'expression énigmatique *Masse de Bernières* ?

L'énigme de la Masse de Bernières

La carte de Cassini n'est pas la seule à signaler à Bernières une *Masse*. Les anciennes cartes marines n'omettent jamais de mentionner celle-ci. Elles la situent un peu à l'intérieur des terres, toujours au voisinage de la *Carrière* figurant au cadastre de 1808. Il en est ainsi de la série des *Côtes de France*, au "Département du Calvados, depuis le Havre de Grâce jusqu'à Isigny, d'après les Plans levés en 1776 par La Coudre La Bretonnière, Lieutenant de Vaisseau, et Méchain, Astronome Hydrographe de la Marine, publié par ordre du Ministre pour le Service des Vaisseaux de la République Française. Au dépôt des Cartes et Plans de la Marine, 1792, l'an 1 de la République". L'officier de marine et l'astronome ne donnent cependant pas une position exacte. Pour les marins, il est

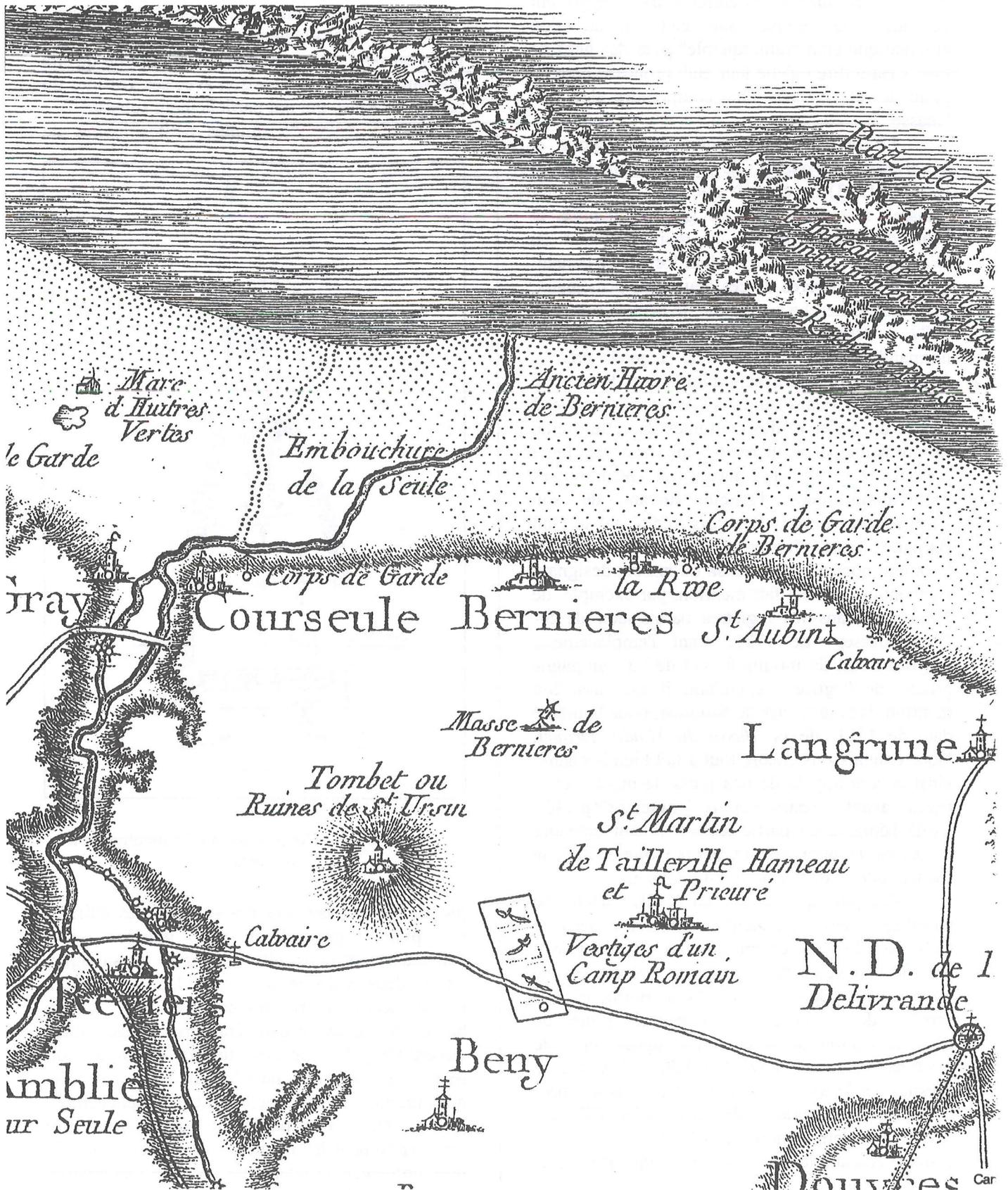


Illustration 3 : Détail de la carte de Cassini (Carte topographique de la France établie à la demande de Louis XV à partir de 1750 par Jacques Cassini, poursuivie et achevée en 1815 par son fils Jacques-Dominique)

vrai, le clocher de l'église est un bien meilleur amer, et visible de plus loin. En marquant cette *masse*, avec parfois l'indication supplémentaire *Masse de Bernières*, les cartes marines apportent cependant la preuve que cette construction énigmatique était "remarquable" pour des gens de mer, c'est-à-dire qu'elle leur était proposée comme point de relèvement. Que comprendre alors par "masse" ?

Le dernier *Dictionnaire étymologique et historique du français*, de Dubois, Mitterand et Dauzat (1993) ne connaît que deux sens au mot "masse" : celui d'amas, ou grande quantité, et celui de lourd marteau ou maillet. Quant au *Dictionnaire Le Robert*, d'Alain Rey, il ne connaît que les sens dérivés de ces deux sens principaux. Pour une recherche semblable, je m'étais rendu en 1977 à Jersey, où se parle encore le vieux normand. J'avais sillonné l'île à pied, pour y étudier le terroir, et avais travaillé avec Franck Le Maître, le Jersiais qui avait consacré sa vie à l'étude du parler et des coutumes de cette vieille île normande. Il avait relevé, lui aussi, des lieux portant le nom de masse, et résumé ses observations dans l'article suivant de son *Dictionnaire Jersiais-Français*, (édité par le Don Balleine Trust, Jersey, 1976) . Celui-ci dit: "Comme nom de lieu, *masse* ou *mâsse*, désignant un monticule. Il est fait mention, par exemple, de *La Masse* dans les registres paroissiaux de St-Ouen (Jersey) de 1721, étant l'emplacement, croyons-nous, du moulin à vent de La Campagne proche de l'église. Cependant, il est aussi fait mention dans le terrier de St-Ouen, pour la même date de 1721, de la *Masse du Moulin Drouet*. Nous connaissons encore tout à fait bien le champ ainsi encore appelé de nos jours, le moulin et la *mâsse* ayant disparu depuis longtemps"(p.340). Voilà l'énigme en partie levée : il faut entendre par *masse* le monticule, ou petite motte artificielle sur laquelle se dresse un moulin à vent.

Pas plus qu'à Jersey au XVIII^e siècle, de pareilles *masses* n'étaient nombreuses dans le Calvados. Les cartes marines en signalent une, pour le canton de Ryes, celle de Crépon, et une pour le canton de Douvres, celle de Bernières. Les services de l'Inventaire signalent les ruines de trois au canton de Ryes : à Longues, près de Fontenailles, *La Masse de Crodalle*; à St-Côme de Fresnes *La Masse de Fresne* ; et au Manoir, près de Bazenville, *La Masse de Pierre Solain* (Ill. 4).

Une petite motte artificielle. Soit. Mais encore? Accumulée comment ? Et supportant quel genre de moulin ?

Le moulin turquois et sa masse

De la *masse* de Bernières, il ne reste rien. Seules quelques pierres sur le bord des champs, peut-être, ou des éléments de fondations enterrées. Mais on peut se représenter assez bien ce qu'elle pouvait être par comparaison avec ses voisines du canton de Ryes, qui ont partiellement subsisté.

Loin d'être de simples petites *mottes* de

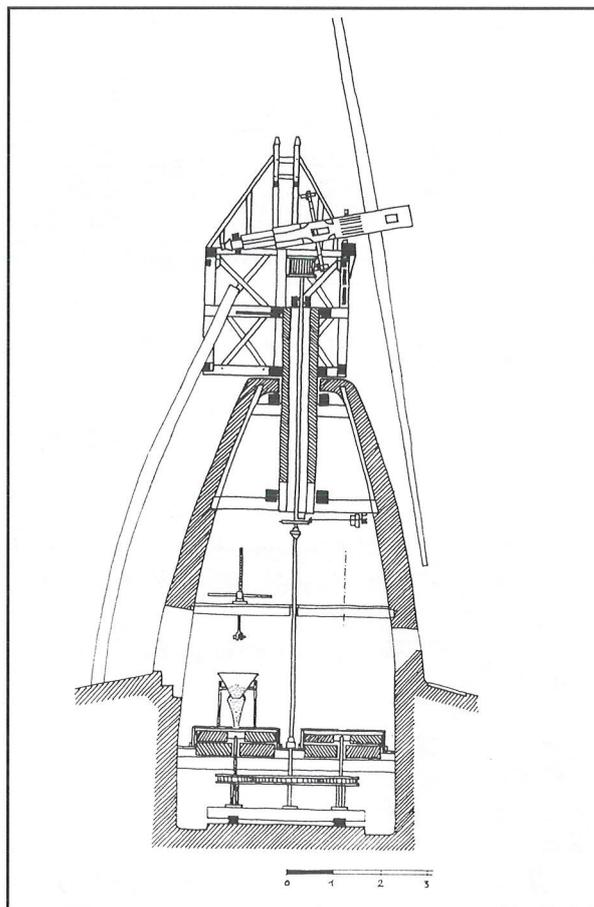


Illustration 4 : Coupe d'un moulin montrant son mécanisme

pierres accumulées, ces masses sont des édifices de pierre appareillées, de grande taille, soigneusement construits. De forme tronconique, ils ont deux, voire trois niveaux. Une porte basse donne accès au rez-de-chaussée. Une fenêtre haute s'ouvre sur le deuxième niveau. De petites ouvertures y font pénétrer un peu de lumière du jour. La tour est fermée en haut par une maçonnerie en encorbellement : aménagement plus récent, car c'est par là que passait autrefois le pivot entraînant les meules. Une haute cabane de bois protégeait la charpente de cette machinerie. Une forte échelle ou une perche permettait de faire pivoter cet ensemble autour de l'axe vertical pour capter le vent par les ailes selon la meilleure direction. Un treuil au sol et une ou deux poulies



Illustration 5 : la Masse de Pierre-Solain

démultipliaient les forces de telle sorte qu'un homme seul pouvait actionner le câble gréé sur la perche pour faire tourner la cage et sa machinerie.

La *masse* à avait en effet à supporter toute la partie mobile du moulin, qui transformait l'énergie du vent en force de mouture, comme le présente le schéma suivant de ces moulins qu'en Anjou l'on nomme "caviers", et autrefois "turquois". Il fallait donc qu'elle soit soigneusement construite. Voilà pourquoi elle résiste si bien au délaissement et aux intempéries, longtemps après que la cage et les ailes ont disparu.

Tel était donc le moulin. Mais qui en avait la charge et qui, la propriété ?

Le moulin de Bernières et la Coutume de Normandie

Construire, posséder, exploiter un moulin, avant la Révolution : tout était régi par le droit coutumier. En Normandie plus qu'ailleurs, les dispositions de la Coutume sont très précises.

Le moulin est en effet une "appartenance de fief". Il s'ensuit que "nul ne peut construire moulin s'il n'a fief" (article CCX); mais aussi, que "les seigneurs de fiefs ne peuvent pas être empêchés d'en bâtir, quelque préjudice et diminution qui arrive aux moulins voisins". A la différence du moulin à eau, le moulin à vent ne peut être "banal", ce qui veut dire que nul n'était tenu d'y apporter son grain pour qu'il y soit moulu. De ces

articles de la *Coutume de Normandie* se tire la conclusion, pour Bernières, que le moulin à vent était édifié sur une terre relevant de l'un des fiefs établis sur son territoire. Lequel ?

On le sait maintenant. Un mandement scellé de Henri III, daté 1589, autorise Pelloquin de Bernières "à construire un moulin à vent dans sa seigneurie de Bernières" (*Archives départementales du Calvados*, répertoire numérique de la sous-série 2^E, Titres de familles, Caen 1986). Les descendants de cette famille sont toujours établis à Bernières, et les terres de leur domaine familial, toujours en exploitation, notamment au lieudit *Carrière de Jacques Moulin*.

Et qu'en est-il du meunier? La *Coutume* donne des précisions sur les règles qu'il doit suivre. Il doit y

avoir dans son moulin des poids, balances et mesures jaugés et marqués. Il est défendu au meunier d'avoir aucune porte ni entrée de leur chambre, appartement, ni ouverture particulière pour avoir communication avec la trémie du moulin. Il est aussi de règle que l'aire du moulin soit pavée, qu'il n'y loge point de chevaux et qu'il n'y entre point de volatiles qui puissent faire tort aux vassaux (commentaire à l'article CCX).

Voilà l'énigme de la *Masse de Bernières* résolue aussi complètement que possible.

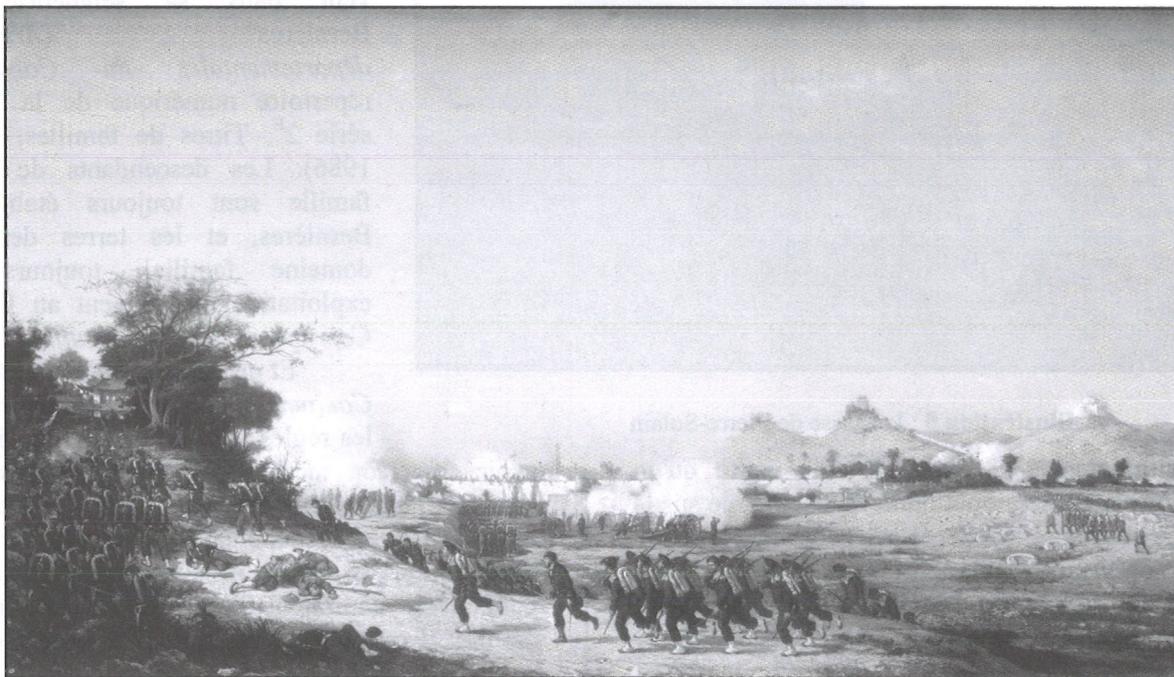
Mais quelque pierre enfouie dans les champs, quelque document dormant dans les archives familiales éclaireront peut-être la personnalité de ce Jacques Moulin, possible meunier du moulin de Bernières. ■

Jean CUISENIER

*** Voir dans le *Bulletin*, n° 20 de décembre 2001, l'article précédent, sur le moulin à vouède.

Je remercie Hervé Pelvillain (†), conservateur régional de l'Inventaire de Basse-Normandie pour les documents en provenance de son service qu'il a bien voulu nous communiquer ainsi que le directeur des Archives Départementales de l'Orne pour l'information relative au fief Pelloquin.

Le musée de la Marine, à Paris, possède un intéressant tableau du peintre Pierre-Emile Berthélémy, nommé par simplification : "La Prise de Canton". Inclus dans l'inventaire Berthélémy que tient à jour notre association sous le numéro 54, ce tableau a une histoire. La voici racontée aujourd'hui par Stéphane Mandelkern.



« L'attaque et prise de Canton », de P.E. Berthélémy © Musée de la Marine

Le titre exact du tableau est en fait "Attaque et prise de Canton le 29 décembre 1857 par les amiraux Rigault de Genouilly et Seymour". Comme toutes les peintures d'histoire, le nom est précis et évocateur. Il pose des questions. De quel épisode historique s'agit-il ? Qui étaient les amiraux Rigault de Genouilly et Seymour, les acteurs principaux ? Pourquoi ce sujet a-t-il intéressé le peintre ? Et pourquoi le musée de la Marine détient-il cette œuvre ?

En 1856 débute en Chine ce qui a été appelée "la seconde guerre l'opium". Les occidentaux, et d'abord l'Angleterre, poursuivaient leur extension commerciale vers l'Orient et principalement en Chine depuis 1819. Mais la résistance des dirigeants chinois les conduisit à lancer des actions militaires pour asseoir leur autorité et se libérer des contraintes qui leur étaient imposées. En 1839 d'abord, puis en 1856 où, sous prétexte d'une prétendue violation du pavillon britannique et du meurtre dans le Kouang-Si du missionnaire P. Chapdelaine, l'Angleterre et la France déclarent la guerre à la Chine. C'est "la seconde guerre de l'opium" (les occidentaux défendaient alors ce commerce). Les

anglais commencent par bombarder Canton qui est pris par les Amiraux Seymour et Rigault de Genouilly. L'expédition comprend 23 000 Européens dont 8 000 Français. Après la prise de Canton, les alliés pénétreront plus au nord où les chinois capituleront et signeront les traités de Tien-Tsin par lequel sept nouveaux ports seront ouverts au commerce.

L'amiral Rigault de Genouilly (1807-1873) est donc le héros de la prise de Canton. Brillant marin, excellent navigateur à la voile, grand stratège, Rigault de Genouilly sert d'abord dix ans en Méditerranée, puis à partir de 1842 en mer de Chine, et sa carrière fut ponctuée d'actions d'éclat qui lui valurent les honneurs et une promotion rapide. C'est en qualité de chef de la Division Navale d'Indochine qu'il participe à la campagne que mène la France pour asseoir sa présence en Asie du sud-est, en dirigeant en 1857 les opérations qui permirent la prise de Canton. En parallèle de son ascension dans la hiérarchie militaire, il est nommé sénateur en 1860 (ceux-ci n'étaient pas élus mais nommés à l'époque). Il devint chef de l'Escadre d'Evolution, puis amiral



Etude d'un fusilier de profil. Coll. N. Lehodey

en 1864. Et c'est en 1867 qu'il prend le portefeuille de ministre de la Marine.

C'est à cette occasion que le comte Alfred-Emilien de Nieuwerkerke (1811-1892), surintendant des Beaux-Arts du second Empire (l'équivalent d'un ministre de la Culture), et amant de la princesse Mathilde (même si cela n'a rien à voir, ne négligeons pas les histoires d'amour, trop rares dans ce bulletin de BON), imagine de faire réaliser un grand tableau à la gloire du nouveau ministre de la Marine. Ce sera une représentation de la prise de Canton où Rigault de Genouilly s'est illustré, et pour être parfaitement cohérent avec l'objectif de flatter le ministre, le tableau représentera la bataille depuis le fleuve d'où arrivent les navires de l'amiral. Le comte Nieuwerkerke a donc besoin d'un peintre de marine, aussi son choix se porte-t-il sur Pierre-Emile Berthélémy, connu sans doute par sa présence régulière aux Salons des Artistes Français.

Le tableau est commandé à l'artiste le 27 décembre 1867, pour un prix fixé à 3 000 F, payable par moitié, le premier paiement étant prévu lorsque le tableau serait presque terminé.

Ses dimensions devront être : 1,25 m de haut sur 1,95 m de large. C'est donc un tableau adapté à son contenu, une fresque historique, à l'importance qu'on lui attache, un cadeau pour quelqu'un d'important, et sans doute adapté à l'emplacement prévu ce qui explique la précision des dimensions.



Etude d'un fusilier de dos. Coll. N. Lehodey

Entre-temps, le ministre d'Etat Rigault de la Genouilly a réfléchi de son côté et préfère montrer la bataille côté terre, mais il omet d'en faire part à Nieuwerkerke. Il dépêche le 30 décembre auprès de Berthélémy un membre de son cabinet, Monsieur Roux, pour lui fournir des croquis de la bataille. Bien que le genre de la peinture historique soit éloigné de sa spécialité, Pierre-Emile accepte malgré tout la commande car les rentrées d'agent sont rares.

Lorsque le comte, qui n'était pas au courant de ce changement, s'en aperçoit, il écrit à Rigault de Genouilly pour lui faire part de son désarroi et lui présenter ses excuses, car il pense à une méprise. Mais c'est avec surprise qu'il apprend en lisant la réponse de l'amiral que c'est lui même qui en a voulu ainsi.

Pierre-Emile travaille au tableau durant l'année 1867, dans son atelier de la rue Berthe, à Montmartre. Toujours épris de réalisme, il fait poser ses amis et parents en costumes pour réaliser les études, telles ces fusiliers marins avec leur paquetage, peints de dos et de profil le fusil à l'épaule, que l'on retrouve dans le tableau final, sur la gauche. Dans une lettre du 7 juillet 1868 au comte, Pierre-Emile explique qu'il a ajouté une action au premier plan motivant la présence de corps de chinois morts.

Le 19 décembre 1868, on vient à l'atelier de Berthélémy pour se rendre compte de l'avancement des travaux. A la suite de cette

visite, un premier versement de 1500 F lui est fait le 22 décembre.

Finalement, le tableau est terminé au début de l'été, et le 12 août 1869, un second versement de 1500 F est fait à Pierre-Emile. Mais sans doute ne l'apprend-il pas tout de suite car il écrit au comte de Nieuwerkerke le 14 pour qu'il intercède en sa faveur, n'ayant pas reçu son dû : "J'ai livré il y a quelques temps déjà (...) la prise de Canton..."

Le tableau passe devant une commission dont le critique, sévère, juge ainsi le tableau : "Cet artiste, peintre de Marine, a dû éprouver de grandes difficultés pour reproduire un genre qui n'est pas le sien, aussi son travail se ressent-il de son manque d'expérience". L'avis est cependant favorable, le 17 août 1869.

"La prise de Canton" a-t-elle eu ainsi une histoire remplie d'anecdotes, dont la dernière est la suivante. Le tableau est aujourd'hui au musée de la Marine, mais sans y être exposé. Il semble même que le musée en détienne 2 exemplaires, l'usage étant courant à cette époque que les artistes en fasse plusieurs copies pour satisfaire des

demandes. Mais si le musée détient des œuvres qui n'ont finalement que peu de rapport avec la mer, c'est parce que leur auteur était censé être peintre officiel de la Marine. Or depuis que B.O.N. s'intéresse aux Berthélémy, nous savons que c'est en fait Emile-Valentin (1855-1928), le fils de Pierre-Emile, qui avait ce titre de peintre du Département de la Marine par arrêté Ministériel du 6 mai 1908.

Soyons pourtant compréhensifs, car la distinction des œuvres du père et du fils, même pour les experts de ces artistes que nous sommes devenus, reste parfois bien difficile. ■

Stéphane MANDELKERN

Bezançon, club-internet

Bibliographie :

- Encyclopédie Universalis
- Eric Labayle, anovi, www.anovi.org

Dans le dernier recueil de cartes postales anciennes édité par B.O.N. en juin 2001 (*Mémoire d'une époque, "Mer et Plage"*), nous reproduisons page 24 une scène de plage prise avant 1910 à la Brèche des Ormes face au Café Dupont, un vénérable garde champêtre posant en premier plan. Et la légende précisait que son nom nous était inconnu. Il avait du pourtant marquer toute une génération d'enfants. Il avait du être une véritable figure de Bernières. Et nous ignorions son nom !...

Eh ! bien cette lamentable lacune vient d'être comblée par Jacques Lepoix qui a eu la gentillesse de nous faire parvenir un petit mot, réparant ainsi notre ignorance : « Je connais, nous écrit-il, le nom du garde champêtre présent sur la carte postale de l'album que vous avez édité. Il s'appelait Monsieur Prost et exerça en effet dans les années 1900-1920. Ma mère me racontait, qu'ayant six ou sept ans – elle



était née en 1898 – elle suivait cet homme avec les gamins du village en scandant « V'la le grand Prost »- il était d'assez haute taille- sur l'accompagnement de son tambour de ville.

Son successeur, vers 1925, fut Monsieur Segle, dont l'épouse, Madeleine, était contemporaine de ma mère. Il demeurait en bas de la rue Montauban, où flottait toujours le drapeau français, symbole de sa plaque de cuivr, ; « La Loi ». Ce Monsieur Segle était un descendant du patron de pêche de l'ex-voto de l'église*».

* NDLR : En effet, la mention « *Donné par Charles Segle et son équipage par un vœu 1805* » figure sur un ex-voto dans l'église (la peinture sur soie reproduite dans la plaquette sur N.D. de Bernières, éditée par B.O.N. et la D.R.A.C. de Basse-Normandie.

Jean-Paul MAYER

ECRITS EN HURONIE

Vingt ans de présence d'un Normand chez les Hurons, en Nouvelle France de 1626 à 1649¹; premières années de la colonisation du Nouveau Monde dans des relations détaillées, graves ou pittoresques, approche missionnaire d'un jésuite, mais aussi témoignage exceptionnel quasi ethnographique d'un observateur cultivé et attentif à la vie des Indiens Hurons. On assiste en effet, à la lecture de ce petit livre, à la découverte des Indiens, à l'avancée d'un grand mouvement de colonisation au travers des événements sur ce petit territoire, partie de cette terre où des descendants français vont s'établir.

L'auteur, Jean de Brébeuf, nos lecteurs le connaissent depuis l'article qui lui a été consacré dans le bulletin n° 19 de Bernières Optique Nouvelle. Il n'est pas à vrai dire un "auteur" et ce livre n'est pas un ouvrage destiné à de nombreux lecteurs, mais l'édition moderne des écrits de ce jésuite (né à Condé-sur-Vire) et rédigés dans le cadre de ses fonctions de supérieur de la mission des Hurons.

Jean de Brébeuf s'est intégré à la vie quotidienne de ce peuple, sur ce petit territoire de Huronie situé à 125 km au nord de Québec. Il en maîtrise parfaitement la langue, jusqu'à avoir établi un dictionnaire à l'usage des jésuites.

En dépit de l'époque et de la fonction du personnage, ces écrits, que ce soient des rapports annuels d'activité, des lettres à ses supérieurs (en particulier à son supérieur de Caen), des mémoires ou des conseils adressés à des missionnaires en partance pour la Huronie, sont de style simple, clair, précis, descriptif et animé. Ils ne négligent aucun détail sur les lieux, les aspects de la vie sociale, familiale, les structures socio-politiques des Indiens Hurons, les relations avec les autres familles d'Indiens, les Iroquois en particulier, qui ont fini par anéantir les Hurons en 1649, l'année même du martyr de Jean de Brébeuf.

Lisez ce livre et vous saurez comment on voyage par voie d'eau, plusieurs jours, en laissant dans des "caches" des provisions pour le retour..., comment on franchit les chutes, les rapides, les cascades, en mettant pied à terre et en portant paquets et canots jusqu'à quarante fois par voyage. Vous aimerez l'humour des situations, la réaction d'un Huron devant une horloge qu'il croit vivante parce qu'elle parle périodiquement ! Vous vous passionnerez par les récits de sorcellerie, la croyance dans les songes et ses conséquences, les danses, le jeu où l'on perd "une robe de castor" ou un collier de porcelaines et qui peut aussi conduire à se pendre.

Aucun jugement sévère ni critique n'est porté par Brébeuf, il fait une observation objective, rapportée de manière chaleureuse sur ce monde où les liens avec la nature sont forts pendant la vie et après la mort, que se soit les rites de sépulture, de deuil, la fête des morts ou ...les habitudes démocratique de gouvernement.

Voici un vrai récit de vraies aventures, source d'information et de dépaysement au delà de l'objectivité missionnaire, qui pourra aussi vous surprendre. ■

Annie de GERY

Complément bibliographique de l'article paru dans le bulletin n° 21 de B.O.N. sur les modillons et les chapiteaux de l'église de Bernières :

Principal article consacré au port des cheveux au Moyen Age : *Symbolic meanings of hair in the Middle Age* de Robert Barlett, 1994 in *Transactions of the Royal Historical Society*, 6th series IV, p. 43-59. Cet article nous a été obligeamment communiqué par Mrs Judith Green, professeur à l'université de Glasgow lors d'une session à Cerisy-la-Salle.

F. L-T

¹ Jean de Brébeuf, *Ecrits en Huronie*, présentation de Gilles Thérien - Bibliothèque québécoise éditeur.
Ce livre est disponible à la bibliothèque municipale de Bernières

Nom d'une rue !

L'origine du nom des rues de Bernières a déjà été évoquée dans de précédents bulletins de B.O.N. (n° 14, 15 et 18). Mais devant les demandes de nombreux et assidus lecteurs, le comité de lecture de votre association préférée a décidé de poursuivre le sujet en dépouillant les archives municipales. Et la lecture des décisions du Conseil Municipal à propos du nom des rues éclaire de façon significative la vie de notre bourg.



Histoire de Famille...

Dans la famille Berthélémy, nous vous avons déjà parlé des peintres Pierre Emile et Emile Valentin. Mais aujourd'hui nous voulons plus particulièrement attirer votre attention sur l'oncle Placide, en fait Pierre Placide, qui fut maire de Bernières de 1849 à 1866. La lecture de l'arbre généalogique des Berthélémy vous permettra de mieux suivre les parentés. Et c'est en effet Pierre Placide qu'honore la rue Berthélémy, anciennement *chemin de Bernières à la Luzerne*. Et toujours pour honorer la famille, il fut également décidé, lors des délibérations de 1906, de nommer la rue de l'abbé Blin, également cousin des peintres Berthélémy. C'était le cousin Romain BLIN.

Permutation...

Toujours en août 1906, le choix est fait pour la rue Denis NICOLLE. Vous remarquerez la permutation de Denis NICOLLE et Nicole DENIS. Qui était Monsieur Denis NICOLLE ?

Nous poursuivons les recherches – Merci à l'avance pour vos suggestions auprès de la rédaction.

Cette rue contourne la partie nord, la plus ancienne, du château de Semilly, longeant le mur où l'on peut voir un portail qui s'ouvrait autrefois sur un embarcadère sur la Seulles. En effet, la rivière divaguait entre ses deux embouchures supposées, à la hauteur de la Caline et au niveau de l'ancien havre. En face de cette porte s'élève un groupe de maison bâti à l'emplacement de la maison du Docteur Parvu qui servit d'hôpital militaire pendant la guerre 1914-1918 et fut détruite en 1944 lors du Débarquement. Ces ruines, envahies de roses trémières, furent un véritable paradis pour certains enfants d'après-guerre ! Elles furent démolies à la fin des années cinquante.

Le Camp de Pie ou le Chant de la Pie

L'ouverture du chantier du Camp de Pie réveille une interprétation de ce nom normand qui fut donné par Guillaume le Conquérant à l'un de ses vassaux, le Sieur CHANTEPIE. Cet homme avait la charge de surveiller la région de Cherbourg à Honfleur. A-t-il résidé à Bernières et son nom y est-il resté attaché ? La déformation de la prononciation du *ch* en son dur *k* donne *Chantepie* à prononcer en *kantepie*. Ce que pourrai corroborer la même déformation de *channe* à lait qui se prononce *kanne* à lait, vous savez bien, ce récipient rond en cuivre, avec une anse, que porte sur l'épaule la petite laitière d'Isigny !

A suivre...

Annick FLOHIC
Dominique Néron

L'an mil neuf cent ^{le 16th 7th} deux heures
du soir, en la mairie, le conseil municipal
de la commune de Sombrec-sur-meur s'est réuni ~~pour~~
la session ordinaire d'août, et ce

Présents M. M. Lefort, Dorel, Ballé, Bouthé-
lemy, Mame, François, Seigne Villain, Lefèvre
Dupuy et Lemière Paul.

Mémoire Séance

Le conseil sur la proposition de M. Lefort, décide
de donner à certaines rues de la commune les désigna-
tions suivantes. A savoir :

1^{re} Rue Lisprot Hottier à la partie de la grande
rue comprise entre la propriété de Mithran et l'embranchement
de la Route de Bény :

2^o Rue l'abbé Blin à la partie de la Route à la voie
dionnisme actuellement rue du cimetière.

3^o Rue Claude Borthélemy à la partie de la rue dit de
la Basse Rive comprise entre la rue de la gare et celle du
Sémaphore.

4^o Rue Denis Nicolle - à la portion des Chemins dit
de Versous le Harais, comprise entre la rue des Ormes et la
rue de la Gare.

Voies promenade.

Le conseil, décide en principe, l'aménagement d'une
voies promenade sur la plage après entente avec les proprié-
taires riverains.

Gratificat. au cantonnier

de Reriez après entente avec M. Châtin entrepreneur d'assurances
le conseil vote une gratification de 50^{fr} à payer
sur les crédits disponibles de l'exercice 1906 au cantonnier
rural Tilledieu.

Le site Internet de B.O.N.

Il est des sujets qui évoquent irrésistiblement l'Arlésienne ou, plus au Nord, le Loch Ness ... Parmi eux, la création du site Internet de B.O.N. dont nous avons beaucoup entendu parler dans ces colonnes, sur la plage l'été, au Club de Voile ou encore sur le marché de Bernières. Tout le monde s'interroge mais personne ne sait exactement où en est la construction de ce site. Le volumineux courrier que nous recevons au siège de l'association témoigne de l'intérêt porté à ce sujet. C'est pourquoi, devant l'impossibilité de répondre aux nombreuses questions posées, nous avons décidé d'envoyer une courageuse équipe pour interroger directement l'un des artisans de ce site. Le Comité de Lecture a également décidé de publier intégralement cet interview.

BON : Stéphane Mandelkern, vous êtes le concepteur, avec Agnès Margerie et André Brias, du site Internet de B.O.N. Nous avons découvert dans le bulletin de juin dernier le lancement de ce projet. Nous souhaiterions, six mois plus tard et si vous en êtes d'accord, vous poser quelques questions sur son avancement pour les lecteurs du bulletin qui, comme vous le savez, sont très impatients de découvrir ce site.

SM : D'accord, je suis prêt.

BON : D'abord, depuis six mois, vos travaux ont dû avancer. Est-il vrai que le site est à présent presque terminé et que vous envisagez de le rendre public dès le début de l'année 2003 ?

SM : oui, je le crains.

BON : Vous fournissiez en juin dernier les raisons de ce projet : compléter le bulletin et être en contact plus étroit avec les Bernièrais : les membres de BON comme ses sympathisants. Aujourd'hui, je suppose que l'architecture du site doit être presque figée. On laisse entendre, dans les milieux autorisés, que les principales rubriques seront les suivantes :

- 1) Projets actuels de BON : les grands chantiers qu'on peut suivre dans les bulletins ;
- 2) Activités de l'année en cours : les grands rendez-vous nutritifs pour le corps et pour l'esprit ;
- 3) Publications de l'association, depuis la plaquette Berthélémy jusqu'au pin's de l'association (et leur prix) ;
- 4) Articles du bulletin, triés par numéro et par thème ;
- 5) Contacts : les coordonnées des membres du bureau ;

6) Liens vers des sites amis : celui de la mairie, celui de Bernières-Météo.

Pouvez vous nous confirmer ces informations ?

SM : Tout à fait.

BON : La photographie sera aussi très présente sur le site. Nous savons votre intérêt quasi obsessionnel pour ce médium, mais au delà de votre névrose, l'intérêt de ces photos sera, nous le supposons, d'illustrer Bernières et son environnement, son histoire et ses traces dans le village actuel, son terroir, ses activités ancestrales (la pêche, l'agriculture) comme celles plus contemporaines, et notamment celles liées aux loisirs, au bord de mer, au tissu associatif si développé dans notre commune ?

SM : Exactement.

BON : Sans en dévoiler le contenu qui nous le comprenons très bien est encore secret, pouvez vous nous en dire plus ?

SM : Plus.

BON : La proposition que vous avez émise dans l'article précédent de divulguer les heures de baignade du Président de BON a suscité une vive émotion. Regrettez-vous les propos que vous aviez tenu alors et renoncez vous à cette insoutenable menace ?

SM : Oui. Je le regrette et je ne recommencerai plus, c'est promis.

BON : Enfin le nom du site. Comme tous les noms de baptême, un membre du bureau, qui tient

à garder l'anonymat, rapporte qu'il donne lieu à de difficiles tractations. Nous savons qu'un nom est toujours difficile à trouver. Nous supposons qu'il devra se rapporter à l'association bien sûr, mais aussi à Bernières, et être mnémotechnique pour être facile à se rappeler. Peut-être que vous ne vous êtes pas encore décidés sur ce point mais nous pensons que le consensus sera facile à trouver ...

SM : En tous cas, davantage que sur la question des retraites.

BON : C'est sur ces paroles de sagesse que nous donnons donc rendez-vous aux internautes et aux surfeurs bernierais au printemps 2003 pour la découverte du nouveau site de Bernières Optique Nouvelle. Nous avons bien noté votre engagement ferme sur cette date et nous savons que vous saurez vous y tenir. Merci Stéphane Mandelkern.

DERNIERE MINUTE

La rédaction de B.O.N. a pu se procurer avant tout le monde et à prix d'or auprès d'une paparazzi opérant dans la *Jet Set*, ce cliché que toute la presse people n'aurait même jamais oser espérer obtenir. Elle est heureuse de l'offrir aujourd'hui à tous ses lecteurs pour les fêtes de fin d'année.



Cliché B.M.

On y reconnaît Stéphane Mandelkern, trésorier de notre association, auteur de nombreux articles scientifiques dans notre bulletin, surpris au cours d'une soirée privée aux « Caves du Roy » de Saint-Tropez, entouré de Dominique L. et de Jannie M., auxquelles il dévoile en avant-première, les premières structures du site Internet de B.O.N. On devine à l'arrière-plan à gauche Olivier L. essayant lui aussi d'obtenir quelques renseignements sur cette opération toujours secrète.

B.O.N. en 2002 -

Cette année a vu la concrétisation de plusieurs projets qui étaient poursuivis depuis plusieurs années. Ainsi la première finalisation été la mise au point des textes ainsi que la fabrication des quatre panneaux explicatifs installés dans l'église et offerts à la Municipalité par B.O.N. lors de nos Rencontres Annuelles de Juillet, en présence de Madame le Maire de Bernières, de plusieurs conseillers ainsi que de notre député.

Grâce aux financements de plusieurs partenaires, nous avons pu également finaliser la réalisation et la publication de la plaquette concernant l'œuvre de Pierre-Emile BERTHELEMY. Vingt-quatre pages en quadrichromie que nous vous engageons à vous procurer, si ce n'est déjà fait, auprès de votre association.

Le travail d'une commission spéciale INTERNET a permis d'avancer la réalisation du site de B.O.N. Très bientôt, vous pourrez y retrouver, entre autres, nos articles et nos chroniques, en ligne. Se reporter pour plus amples informations à l'interview de Stéphane Mandelkern.

Les visites du bourg et de l'église, pendant la saison et pour les Journées du Patrimoine se sont déroulées avec une moyenne de participants en augmentation. Cet automne, à la demande de la nouvelle association bernieraise « Sourire et Détente », nous avons effectué une visite du bourg et une visite de l'église

Nos publications (cartes postales, recueils de photos et plaquette BERTHELEMY) sont proposées au Syndicat d'initiative, au Bar Tabac et, pendant la saison, à Bernières-Plage, le salon de thé de la plage. Cet été, nous avons également proposé le fascicule relatif à la visite du bourg en italien. Le suivi des divers points de ventes (Syndicats d'initiative voisins de Bernières, Intermarché, Champion, Librairies ...) permet de développer au mieux nos ventes afin de pouvoir financer d'autres publications.

Nos deux bulletins annuels, distribués gratuitement aux habitants de Bernières, en partie grâce à nos gentils annonceurs, demandent un grand travail de recherche et de mise en page. Notre équipe de rédacteurs y travaille régulièrement.

Nous avons également été présents lors de la Journée Fête de la Couleur avec un stand de vente, ainsi qu'au vide-grenier organisé par l'association des Parents d'élèves et le Syndicat d'Initiative, à Bernières, pendant le mois d'août, sans oublier notre stand à la Brocante de Saint-Aubin.

Dominique NERON

Assemblée générale 2002

Nous rappelons à tous nos adhérents, qui bien sûr en sont également informés par courrier, que l'assemblée générale de B.O.N. pour la clôture de 2002, se tiendra le samedi 18 janvier 2003 à 17 heures dans la salle de réunion de la Bibliothèque municipale. Elle sera suivie d'une traditionnelle coupe de champagne !

Votre présence est indispensable et si vous pensez ne pas pouvoir y assister, n'oubliez pas de retourner votre pouvoir.

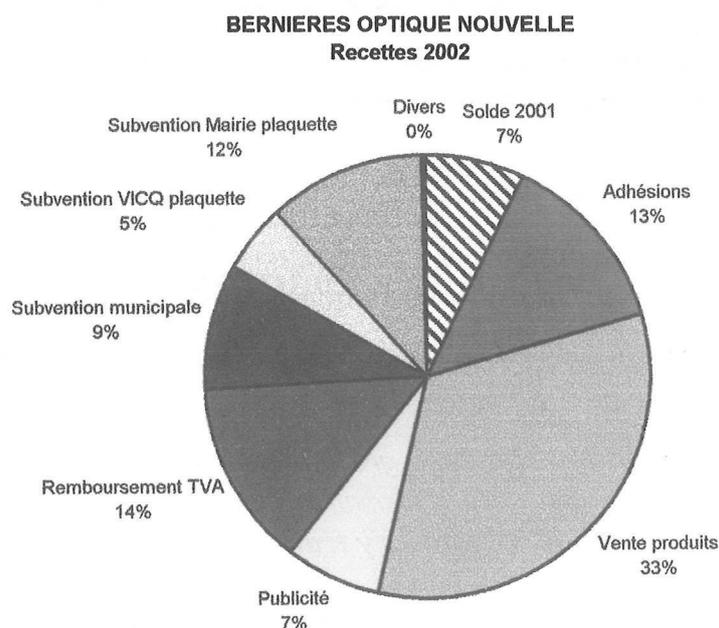
Les (bons) comptes de B.O.N.

Avec la fin d'année, voici l'époque des bilans. Et c'est l'occasion de vous livrer en avant première celui de B.O.N. pour 2002. Les comptes n'étant pas définitivement arrêtés à l'heure où nous rédigeons ce papier, il est néanmoins possible d'en avoir un aperçu très proche de la clôture définitive.

Le budget, qui a été de 6600 € en 2002, se caractérise principalement par une bonne indépendance financière de l'association.

En effet, plus de 50 % de ses recettes proviennent de ses ressources propres : adhésions et ventes de produits d'édition (plaquette Berthélémy, recueil de cartes postales, reproduction de cartes postales ou originales, itinéraires ...). Par sa subvention, la mairie participe à hauteur de 9 % au budget de l'association et a subventionné par ailleurs 12% du montant du coût d'édition de la plaquette Berthélémy.

Il faut souligner également l'apport –exceptionnel et bien venu ! – d'une récupération de TVA sur les trois dernières années, concourant ainsi à 14 % des recettes.



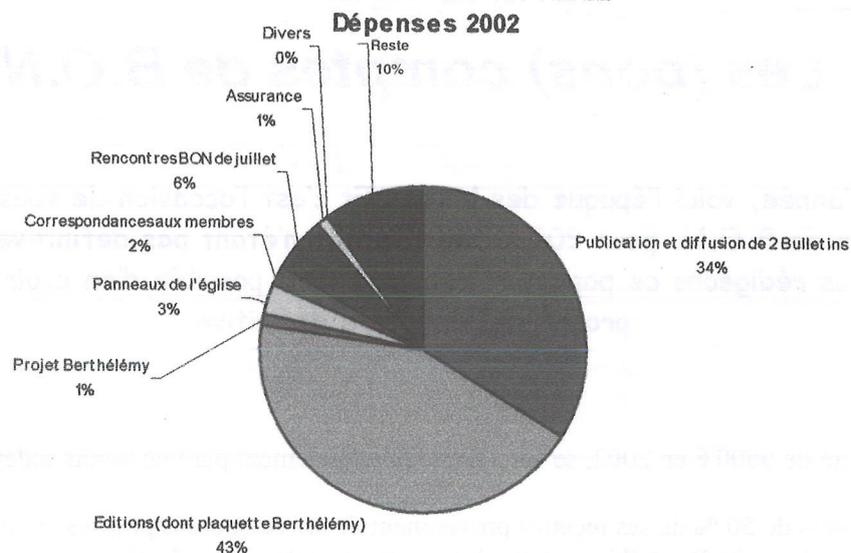
Quant à elles, les dépenses sont constituées à 77% par les coûts d'édition. La plaquette Berthélémy représente à elle seule 43% des dépenses et l'impression des deux bulletins, d'ailleurs distribués gratuitement à tous les foyers bernierais, 34 %. La publicité qui y est insérée permet d'en réduire le coût.

Les quatre panneaux d'information installés dans l'église ne représentent que 3% des dépenses, ceci, grâce à la généreuse participation personnelle d'André Brias que nous remercions bien sincèrement, et à la gracieuse participation des membres du bureau.

Les traditionnelles *Rencontres de BON* en juillet entrent en compte pour 6 % de dépenses et les frais administratifs sont réduits au strict minimum à 3 %, assurance et frais de correspondance aux adhérents.

La représentation graphique page suivante permet de mieux appréhender ces répartitions.

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE



On voit ainsi que ce sont les recettes provenant des différentes ventes de publications qui permettent d'en éditer d'autres éditions l'exercice suivant.

Ce sont donc les achats que vous allez effectuer, qui permettront la publication de la seconde plaquette de Berthélémy fils, Emile-Valentin, ainsi que de nouvelles cartes postales originales et contemporaines par exemple.

La santé financière de BON est bonne, grâce à vous, grâce au bénévolat de tous les membres du bureau et grâce à la participation municipale bien entendu.

Jean-Paul MAYER

DEMANDE D'ADHESION

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE :

TELEPHONE : E-MAIL :

Demande mon adhésion à l'association Bernières Optique Nouvelle

A :, le

SIGNATURE :

Ci-joint mon règlement de ma cotisation de membre actif : 16 € ou 23 € pour un couple.

Retournez votre demande d'adhésion au siège de l'association :

114, rue du régiment de la Chaudière 14990 Bernières-sur-*mer

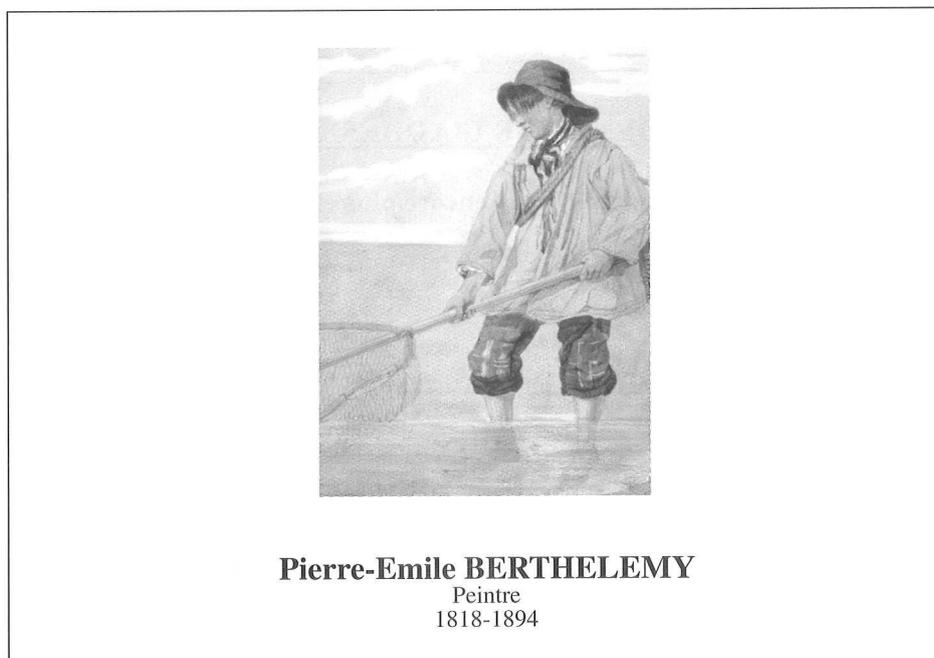
Conformément à l'article 5 des statuts de l'association, la demande sera soumise pour acceptation au bureau.

Toujours pour les amoureux de Bernières ... et pour tous ceux qui aspirent à le devenir, voici les plus récentes publications de B.O.N.



Mémoire d'une époque, tome 2, « Mer et Plage »

Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires



Pierre Emile BERTHELEMY, peintre bernierais

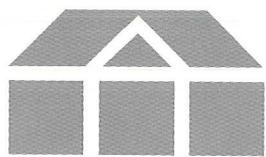
Monographie en quadrichromie de 24 pages sur sa vie et son œuvre

Tirage limité

En vente au siège de B.O.N. ainsi que dans différents points de ventes à Bernières (liste sur demande)

Bernières Optique Nouvelle

vous recommande



ERA
IMMOBILIER

Nouvelle adresse



85, rue Victor-Tesnière
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
02.31.36.00.10

Votre agence *ERA Bleu Marine*
vous offre :

- une estimation gratuite de votre bien immobilier
- une garantie de 1 an pour vous et votre acheteur

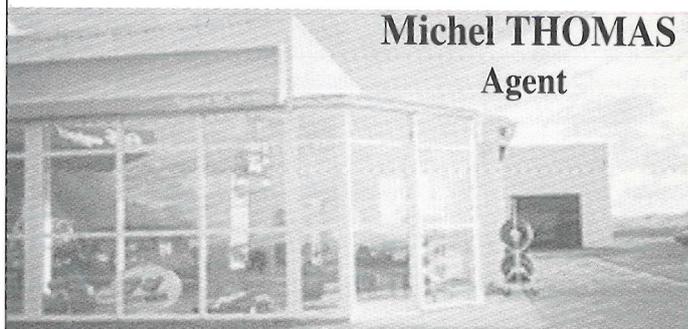


Route de Courseulles
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
Tél. 02 31 96 45 43
Fax 02 31 96 46 76

RENAULT

S.A.R.L. Garage

Michel THOMAS
Agent



Gregory D. Coi  ure
COIFFEUR - VISAGISTE

5, rue de l'Abbé Blin
14990 BERNIÈRES SUR MER

Tél. 02 31 36 08 66



CAFÉ - TABAC - PRESSE

M. et Mme LOUIS

Café du Centre



14990 Bernières/Mer - Tél. 02 31 96 46 83

L'AVIE

Association vivre chez soi Entouré

56, rue de la Riche du Levant
14990 Bernières-sur-mer

Téléphone : 02 31 96 44 09
Télécopie : 02 31 97 66 25

e-mail : laviebernieres@aol.com - Association N° 0142012519

Buts de l'association :

- Permettre à tous de vivre le plus possible en harmonie en aménageant ou en créant des lieux ou des structures accessibles à chacun (handicapé ou non)
- Apporter une aide matérielle en cas de nécessité ou pour un meilleur confort compte tenu du handicap.

A *imprimerie
Offset
et
Numérique*

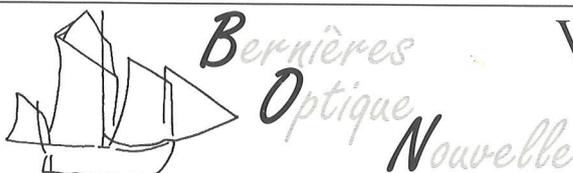
PAPETERIE - FOURNITURES -
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU
VICQ
CALIPAGE

61100 FLERS
TÉL. 02 33 65 00 55 - FAX 02 33 66 19 30

SIEGE SOCIAL - STUDIOS - IMPRIMERIE
16, AVENUE DE SUÈDE - B.P. 97
14110 CONDÉ SUR NOIREAU
TÉL. 02 31 69 04 26 - FAX 02 31 69 37 30

STUDIOS IMPRIMERIE NUMERIQUE
IMMEUBLE ODYSSEE
4, AVENUE DE CAMBRIDGE - CITIS
14200 HÉROUVILLE-ST-CLAIR
TÉL. 02 31 959 929 - FAX 02 31 95 1042

STUDIOS IMPRIMERIE
44, RUE JACQUES DURMEYER
61100 FLERS
TÉL. 02 33 65 00 55 - FAX 02 33 66 19 30



Votre publicité, ici ? c'est possible, contactez

Bernières Optique Nouvelle • 114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 Bernières-sur-Mer

Association régie par la loi 1901